ABONNEMENT

Un an 30 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE I AVAIDIMITE OF A INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20 Réclames. — . . . 30

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier ja rédaction es annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS

on s'abonne: A SAUMUR, Au bareau du Journal ou en envoyant un mandat

sur la poste,

et chez tous les libraires.

Trois mois

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 MAI

Il a paru dons le Figaro un article prétendant que Monsieur le Comte de Paris n'approuve pas l'attitude prise par les roya-listes de la Chambre. C'est à tort que les journaux républicains attribuent à cet arlicle, qui n'engage que l'opinion de son auteur, un caractère autorisé. La note suivante, qu'a publiée la Correspondance nationale, est une réponse aux allégations du Figaro .

« Dès la rentrée du Parlement, l'Union des Droites a décidé de « poursuivre la dis-» solution de la Chambre » par tous « les » moyens parlementaires et extraparlemen-» taires » qui seront entre ses mains.

» Le parti royaliste ne peut que se féliciter de l'initiative aussi opportune qu'énergique avec laquelle l'Union des Droites a pris cette décision.

» La dissolution de la Chambre prépare nécessairement la revision des lois constitulionnelles, cette revision qui doit rendre à la France, comme l'a demandé Monsieur le Comte de Paris, la liberté de disposer de ses destinées.

» En approuvant l'ordre du jour de l'Union des Droites, le parti royaliste reste non seulement fidèle à sa propre politique, mais prêt à tout ce qui pourra en assurer, dans le pays comme au Parlement, l'accomplissement le plus prompt. »

Et l'on sait que la Correspondance nationale a mandat pour parler avec précision ; or, cette note constate que la politique des Droites qui a pour programme: dissolution et revision, est conforme aux instructions de Monsieur le Comte de Paris.

LE PROJET DE LOI SUR LES ASSOCIATIONS

M. Floquel avait promis, comme un des principaux articles de son programme politique, un projet de loi sur les associations; le président du conseil a tenu sa

promesse. Le projet vient d'être élaboré: voici l'analyse que nous en donne le Journal des Débats :

« Le projet comprend 23 articles. Il supprime l'article 291 du Code pénal, qui interdit les associations de plus de vingt personnes. Désormais, les associations d'un nombre de membres quelconque pourront se former librement. Les fondateurs devront faire une déclaration à la sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel est le siège de l'association.

» Les associations pourront posséder l'immeuble et les cotisations nécessaires à l'accomplissement de leur but; mais les biens de l'association ne pourront jamais être productifs de revenus, et les immeubles ne pourront servir en aucun cas à l'usage personnel des membres de l'association.

» La personnalité civile ne pourra être accordée à une association quelconque que par une loi. L'association ainsi reconnue d'utilité publique ne pourra acquérir, aliéner et, d'une manière générale, faire un acte quelconque d'échange, de cession, qu'en vertu d'une autorisation donnée par le Conseil d'Etat.

» Des dispositions prévoient les cas d'infraction à la loi. Outre les pénalités que les délinquants peuvent encourir, la dissolution de l'association pourra être prononcée: mais c'est aux tribunaux de droit commun - et non à l'administration-qu'est réservé le droit de prononcer cette dissolution.

» Cette règle ne souffre qu'une exception en ce qui concerne les associations dépendant d'une association étrangère. En ce cas, le droit de dissolution appartiendra au gouvernement.

» Des dispositions très sévères empêchent la formation des biens de main-morte. Outre celles que nous avons citées plus haut et en vertu desquelles une association ne pourra acquérir la personnalité civile que par une loi, et le droit d'acquérir ou d'aliéner que par une décision du Conseil d'Etat, le projet prescrit la nullité absolue de tous les actes qui seraient faits en infraction à ces dispositions. ment of structure all

» Des mesures très rigoureuses prévoient, d'autre part, le cas de personnes interposées.

» Signalons également une disposition qui établit le droit de chaque associé de se retirer à tout instant de l'association, sans être tenu par une disposition quelconque

» Cas dispositions s'appliquent à toutes les associations, sauf les congrégations religieuses, qui, pour le moment, restent placées sous la législation existante, tant que les rapports des Eglises et de l'Etat n'auront pas été modifiés.

» Le jour où la séparation des Eglises et de l'Etat serait effectaée, les dispositions du projet de loi que nous venons d'analyser deviendraient applicables aux congrégations, et l'on a vu plus haut qu'elles sont assez précises et assez rigoureuses pour empêcher que les congrégations puissent devenir un danger pour la société civile.

» En attendant la modification des rapports des Eglises et de l'Etat, le projet porte expressément que les dispositions sur les associations qu'il édicte s'appliquent des aujourd'hui aux cultes non reconnus par

» Les adhérents de ces cultes non reconnus pourront donc ouvrir des temples ou chapelles et leur association posséder les immeubles dans lesquels ces temples seront installés.

» Mais rien n'est changé en ce qui concerne les cultes reconnus, qui resteront soumis à la législation existente tant qu'elle ne sera pas abrogée. » SOCIETY DE OFMARK

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Le ministre de l'instruction publique a rendu compte de son voyage à Clermont-Ferrand.

Les députés et le préset de la Haute-Savoie out fait des démarches auprès du gouvernement pour obtenir la présence d'un membre du cabinet à l'inauguration de la ligne d'Aunemasse à Genève qui doit avoir lieu le dimanche 27 mai.

Le conseil a décidé qu'il se ferait représenter, à cette cérémonie, par M. Deluns-Montaud.

Disons à ce sujet que le conseil fédéral suisse a décidé, sur la proposition du con-seil d'Etat de Genève, de déléguer, à l'inau-guration du chemin de fer d'Aunemasse à Genève, MM. Droz et Ruchonnet, anciens présidents de la République helvétique.

Le ministre des finances a rendu compte au conseil de l'entrevue qu'il a eue samedi avec la commission chargée de l'examen du projet tendant à reporter, du 1er janvier au 1er juillet, le point de départ de l'exercice financier.

Pour répondre à certaines objections qui ont été failes à ce projet, le ministre des finances va le compléter par le dépôt d'un second projet ayant pour but de fixer l'époque à laquelle le gouvernement devra soumettre le budget au Parlement.

On est frappé des exigences de la questare de la Chambre des députés. Alors que tous les services publics réduisent leurs dépenses, il y a une progression constante dens celles de l'administration du Palais-

C'est ainsi qu'en 1886, le crédit demandé et accordé a dépassé celui de 4885 de 277,480! Et c'était la première année où la Chambre, en présence de la situation budgétaire, entrait dans la voie des écono-

En 1887, l'augmentation a été de 25,000 francs sur 1886; en 1888, l'excédent est de 116,223 sur 1887.

La questure vient de remettre actuellement au ministère des finances ses demandes pour le budget semestriel de 1889. Etles s'élèvent à 3,816,987 fr. 25, soit 44,445 fr. 75 de plus que celles du premier semestre de 1888, qui sont de 3,772,541 fr. 50.

Si la Chambre des députés travaille de moins en moins, elle coûte en revanche de plus en plus. On se demande où cela s'arrétera... Indiana de la santia

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Russes du châren bomiréns un leur

Les merghes, IIIV la les entrepreusure

tuffer sur le Ma

Dans le quartier commerçant et mouvementé de Londres qui avoisine le British Museum, si imposant per son architecture grecque, se trouve on petit hôtel, situé au sortir des marchés de Covent Garden et qui porte le nom pompeux de The Golden Fleece, la Toison-d'Or. Ce petit hôtel, propre et soigné comme tous ceux de Londres, avec son enseigne à lettres dorées et ses fenêtres à gaillotine derrière lesquelles s'abaissaient des stores de mousseline blanche, était à Londres, à l'époque dont nous parlons, le rendez-vous des familles nombreuses, des ecclésiastiques et des

C'est là qu'Ellen se fit conduire en descendant du train qui l'avait amenée. Elle demanda une chambre et y monta; puis, se laissant tomber sur une chaise, dans l'accablement de la première heure de solitude complète, elle sentit plus amèrement le vide qui se faisait autour d'elle. Désormais elle était bien seule, sans famille, sans amis, sans abri sur la terre : une tristesse

profonde envahit son cœur avec une intensité d'autant plus grande que son isolement était plus frappant au milieu du broit, du mouvement de Londres, qui montait jusqu'à elle. Etlen se leva et se dirigea vers la fenêtre : elle vit la foule animée, bruyante, qui passait devant elle; les magasins qui étalaient leurs luxueuses devantures pour attirer les chalands; des hommes d'affaires, leurs portefeuilles sous le bras, graves et pressés, courant vers cette sameuse cité de Londres; des ouvriers, des femmes, des vieillards, se croisant, se saluent parfois. Elle vit aussi des jeunes filles, de fraîches Anglaises au teint rose et aux yeux brillants; mais son cœur se serra à leur approche, car le regard de leur mère les auivait avec orgueil et souriait à leur gaieté. Le contraste était trop pénible pour Ellen : elle laissa retomber le rideau de mousseline sur les vitres de la fenêtre, et dans ce mouvement rapide une larme, qui était montée à ses yeux au souvenir du Fern-Cottage, roule sur

Vers le soir, Ellen, reposée, se raidissant contre l'infortune et recommençant le grand combat de la vie, résolut de profiter, sans plus tarder, des conseils et des précieuses indications du chapelain du lac Lowond. Elle écrivit en France à Mas d'Aiglemont une lettre brève et digne, et attendit ensuite avec plus de paix les volontés de la Providence.

Puis elle songea à son oncle; elle ne voulut pas qu'il la crût ingrate, insouciante et légère, et sans lui donner son adresse, ni aucun renseignement qui pût la trabir, elle lui écrivit tout d'un jet :

Mon cher oncle, mpor nothing

» ... Ma conduite a dû vous sembler bien étrange, et peut-être coupable; mais Dieu sait que ce n'est pas sans lutte et sans regret que je vous ai quitté. Au contraire, je veux vous remercier et vous dire toute la reconnaissance que je vous garde au fond de mon cœur et combien votre effection m'est chère. Si je me suis éloignée, c'est que j'y ai été fercée par des motifs que je ne pouvais vous confier de vive voix et qu'il me reste à vous faire connaître, quoiqu'il m'en coûte, pour me justifier à vos yeux. »

Ici Ellen raconta brièvement ce qui s'était passé, inséra la lettre anonyme qu'elle avait reçue au château et reprit avec un sentiment de tristesse

« A présent, je ne vous reverrai plus, je ne retournerai pas à Glengarry-Castle, vous n'entendrez plus prononcer mon nom; mais laissez-moi jeter encore dans votre cœur un dernier cri de reconnaissance. Adieu, mon oncle, vous vous êtes souvenu de l'orpheline d'Irlande, vous l'avez abritée quand elle était sans foyer, et vous l'avez rendue aussi heureuse qu'elle pouvait l'être après le malbeur qui l'avait frappée. Ellen, à son tour, gardera le souvenir de votre bonté, et lorsqu'elle sera loin, seule sur la terre, sa pensée s'en ira toute chargée de reconnaissance vers vous, mon oncle, et vers l'Écosse hospitalière. Encore une fois adieu, et pour toujours!

» ELLEN MAC-GAWAY. »

Ellen resta plusieurs jours à Londres, attendant la réponse de France. Elle avait pris le nom de sa mère pour être plus inconnue et plus introuveble encore. Un matin qu'elle revenait de la messe d'une des chapelles catholiques, si pauvres, mais si pleines de recueillement et de piété au milieu de la grande ville protestante, elle trouva une lettre à son adresse sur la table de sa chambre. Elle reconnut le timbre étranger et déchira l'enveloppe en tremblant. Mme d'Aiglemont lui écrivait qu'elle pouvait venir, qu'on l'attendait chez elle. Ces quelques mots polis et corrects. finement tracés ser une carte satinée et marquée d'un chiffre éclatant, serrèrent le cœur d'Eilen. Néanmoins elle prit vaillamment son parti et se dirigea vers les docks pour retenir son passage sur un vaisseau français.

Le jour même, dans l'après-midi, Ellen quittait Londres. Quand elle passa sur le pont, elle sa sentit plus à l'aise, l'air de la mer lui soufflait au visage, et la mer, c'était la patrie, c'était l'Irlande I demand

Le Sénat a repris les débats sur la loi militaire : la question des dispenses ayant divisé la commission, la discussion a été assez ardente.

Une réunion politique est organisée pour le 23 mai au Grand-Orient par MM. Clémenceau, Joffriu, Raac. Gageons qu'on y vantera les charmes de la concentration républicaine l

LE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

On a profité des vacances parlementaires pour faire courir le bruit que le gouvernement français était disposé à faire des concessions à l'Italie en vue du traité de com-

C'est une manœuvre bien maladroite, car une dépêche de Rome apporte la démonstration de ce que nous ne cessons de répéter, à savoir que l'Italie a un absolu besoin du traité, tandis que nous pouvons très bien

Tandis que notre commerce général a été en amélioration pendant le premier trimestre de 1888, en Italie le désicit est sérieux et ne lardera pas à être grave :

« Rome, 21 mai. » Les importations pour le premier trimestre, en Italie, se sont élevées à 350 miltions, en diminution de 14 millions.

» Les exportations se sont élevées à 287 millions, en diminution de 14 millions.

» Les douanes ont encaissé 5 millions et demi de moins. »

Donc ne nous pressons pas; attendons que l'Italie fasse des propositions fermes, sans subterfuges ni réticences.

L'EMPEREUR DU BRÉSIL

On télégraphie de Milan, 22 mai :

« L'empereur du Brésil est atteint d'un accès de paralysie bulbaire. Le docteur Charcot a été mandé en toute hâte. »

L'état de santé de Mme Boulanger ne lui permettant pas de rester en été à Paris et le général ne pouvant s'absenter, il a été fait choix de Versailles comme résidence pour sa famille.

La proximité de cette ville permettra au général d'alter facilement auprès des siens ; mais, pour lus personnellement, il s'installera, ces jours-ci, à l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville.

On nous assure que l'administration des finances ayant cru devoir imposer l'immeuble de l'avenue d'Iéna, n° 2, sur la base d'une valeur locative annuelle de 55,000 fr., M. Witson s'est pourvu devant le conseil de préfecture de la Seine, contre cette taxation qu'il considère comme excessive.

LES BOUCHERS DE LIMOGES

Le journal le Temps a remarqué que, lors du passage de M. Cernot à Limoges, la corporation des bouchers s'est abstenue de paraître. C'est la première fois que, depuis trois cents ans, elle manque à le tradition lui conférant le privilège d'escorter le chef de l'Etat dans ses visites à Limoges.

Dans cette ville, les bouchers occupent

Le pavire sortit des docks, toutes voiles dehers, sen pavillon à l'arrière, se lançant au milieu de cette forêt de mâls qui couvre la Tamise, se glissant à travers les vaisseaux marchands, les remorqueurs, les bateaux de transport et tous les bâtiments qui se trouvaient sur son passage, sens jemais les heurter, fendant l'eau tranquillement pendant que les ordres du capitaine se transmettaient par le mousse au pilote sans confusion avec les sifflements, les cris, les signaux d'alentour. De chaque côté de la Tamise ainsi glorieusement encombrée, les docks fermés étaient remplis de vaisseaux, tous pevoisés, de toutes les nations, de toutes les grandeurs, élevant leurs mâts les uos au-dessus des autres. C'était un bruit assourdissant. Bientet le navire français laissa lois derrière lui le pont de Londres, et accéléra sa marche au sortir de l'embeuchure. Ellen vit passer de vertes prairies, des campagnes bien cultivées; elle apercut Greenwich et l'Observatoire, et, quand on arriva enfin à la pleice mer, le jour dispa-

(A suivre.) GERMAINE D'ANJOU.

un quartier spécial où ils se distinguent par des habitudes chrétiennes. Devant chaque maison, on voit brûler une lauterne devant la statue de la Vierge. La corporation a son église particulière et ses cérémonies auxquelles elle tient fortement. Les bouchers de Limoges, c'est toujours le Temps qui parle, invitent en ce moment M. de Mun à venir présider à l'inauguration d'un Cercle dont ils se réservent exclusivement la jouissance et qu'ils viennent d'ériger de leurs propres deniers. Its s'y sont pris, pour se procurer les fonds necessaires, d'une façon qui met bien en relief la rondeur de leur caractère.

« Voici un chapeau, dit en se décoiffant l'un d'eux à sept des membres les plus influents de la corporation. Nous allons y jeter chacun un morceau de papier, sur lequel nous indiquerons la somme que nous voulons verser. Au-dessous, chacun si-

Le premier versement ainsi souscrit s'éleva à 98,000 francs. Ils ont installé une scène dans leur salle de conférences, en face d'un Christ en croix placé entre une statue de la Vierge et une statue de leur patron, saint Aurélien.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'Harmonie Saumuroise s'est rendue hier soir à la gare de Saumur à la rencontre de son président, M. Carichou, et de son secrétaire, qui rentraient de Niort, porteurs des médailles que l'association avait gagnées si vaillamment au concours musical de cette

Ces glorieuses palmes ont été attachées à la bannière, et l'Harmonie a traversé la ligne des Ponts en exécutant un de ses meilleurs pas redoublés.

Un nombreux public faisait escorle aux lauréats. Le cortège a pris la rue Saint-Nicoles, feit le tour du grand manège et s'est rendu devant l'hôtel de la Sous-Préfecture, où la musique a donné une aubade à M. le préfet de Maine-et-Loire et aux autorités réunies à l'occasion du conseil de revi-

M. Collineau est venu serrer la main de M. Carichou, président de l'Harmonie Saumuroise, ainsi qu'à M. Goubeault, l'heureux chef de musique, et a adressé de chaleureuses félicitations à tous, chef et exécutants.

Union Saumuroise

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Dimanche 27 mai 1888

9 heures du matin. - Continuation du concours de tir au fusil Gras, à 200 mètres, stand de l'Ecole de cavalerie.

1 heure du soir. - Continuation du concours de tir à la carabine de précision, à 42 mètres; tir réduit avec la cartouche Dour-

Le Président, G. DOCSSAIN.

VICTIMES DE LA FOUDRE

Nous donnous ci-dessous de nouveaux détails sur le double événement qui a jeté hier la consternation à Varrains. Le sieur Govineau-Biet, atteint par la foudre, ainsi que nous l'avons dit, est toujours dans une situation inquiétante. La sépulture de Buzard aura lieu demain matio, à 10 heures.

Vers 8 heures 4/2 du matin, un coup de tonnerre, d'une intensité peu commune, s'est sait entendre à Varrains; un éclair éblouissant, immédiatement suivi de l'éclat du bruit, fit justement supposer que la foudre était tombée sur la commune.

M. Rebeilleau travaillait sur ses terres, à quelque distance d'un lieu dit le « Carre-

four-des-Six-Chemins ».

Immédiatement après le coup de foudre - et il est remarquable que le ciel soit devenu subitement calme après cet éclat de tonnerre - M. Rebeilleau entendit des clameurs provenant d'une pièce distante de cinq cents mètres environ; voyant un cultivaleur, beaucoup plus près de l'endroit d'où lui paraissaient venir ces cris, ne pas s'en émouvoir, il crut à quelque chant bizarre d'un garçon de ferme et reprit son travail.

Pendant près de deux heures, cependant, les clameurs continuèrent, et M. Rebeilleau, croyant reconnaître des plaintes violentes, courut à celui qui les poussait : le voisin

n'entendait toujours rien, le vent donnant dans une direction toute contraire. Un malheureux, nommé Govineau-Biet, se tordait de douleurs, tout contracturé; il semblait mourant, les plaintes allaient en s'affaiblissant, et il fut impossible d'en tirer quoi que ce soit.

M. Rebeilleau crut à un empoisonnement et voulut rechercher la cause de ce malheur; il suivit un chemia que Govineau avait tracé dans ses contorsions et arriva à plus de cinquante pas de là, à un noyer très élevé émergeant d'un bouquet d'autres noyers plus petits, sous lequel, étendu raide mort, se trouvait le nommé Adolphe

Rebeilleau croyait toujours à un empoisonnement, quand, regardant le noyer, il vit, ruginée sur l'écorce de l'arbre, une énorme entaille de plusieurs mètres de longueur. Le doute n'était plus permis : ces deux imprudents s'étaient réfugiés sous le noyer pour laisser passer l'orage et avaient élé fondroyés.

L'entaille de l'arbre s'arrêtait à une bauteur qui devait être celle de la tête de Buzard; le malheureux avait légèrement pivoté sur ses talons et était venu s'abattre tout du long, sur le sol. La mort a été instantanée: la face était livide, toule la moitié droite du corps était jaune orange.

Quant à Govineau, il est impossible de dire encore si le coup de foudre ne l'a pas projeté violemment loin du noyer, ou si, effolé de terreur, il n'a pas voulo fair. Ramené chez lui sur une charrette, Govincau est resté longtemps sans donner grand signe de vie. Le docteur Bontemps fut appelé près de lui et trouva le blessé dans un état analogue au tétanos: la moitié droite de la chevelure est brûlée, le cou porte quelques ampoules. A force de soins, vers une heure de l'après-midi, le docteur Bontemps sut assez heureux de constater une légère détente dans les symptômes.

Le docteur ne put que constater la mort

de Buzard. Il avait 39 ans.

Celui-ci laisse un fils. Govineau a quatre enfants. Ce malheur a douloureusement impressionné la population de Varrains. Et il n'est pas de cultivateur qui n'avoue que tous les ans plusieurs arbres de la contrée reçoivent des coups de foudre!

Ce matin, il y avait une petite amélioration dans l'état de Govineau : mais le médecia ne peut se prononcer encore à cause de

la gravité des brûlures.

Les nouvelles municipalités

NEUILLE. - M. Le Pelletier de Salvert fils a été nommé maire à l'unanimité des voix, en remplacement de son père qui avait dû prendre sa retraite pour cause de santé, après avoir été 42 ans conseiller municipal et maire à trois reprises.

M. Ledroit a été nommé adjoint par 40

voix sur 12 votants.

La liste républicaine avait été battue complètement le 6 mai.

NANTES. - M. Ernest Guibourg, sénateur, a été élu maire de Nantes par 23. voix sur 24 votants; la minorité de gauche n'a

MM. Le Romain, Vivier, Lynier, Dubochet, Clériceau, Martineau, conservateurs, sont élus adjoints.

A leur sortie de la mairie, le nouveau maire et les nouveaux adjoints conservateurs sont acclamés.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest, d'Angers:

« M. Ernest Guibourg, notre compa-triote, sénateur et conseiller général pour le canton de Pouancé, qui vient d'être élu aussi maire de Nantes, est un ami particulier de M. le Comte de Paris.

» Ancien secrétaire de M. Dufaure au barreau de Paris sous l'Empire, devenu sous-chef de cabinet au ministère de la Justice en 1871, M. Guibourg a été nommé, en 1874, président du tribunal de Nantes. Révoqué, lors de l'épuration de la magistrature, il fut élu sénateur de la Loire-Inférieure, à une élection partielle. En même temps, il entrait, avec cinq autres conservaleurs, au Conseil municipal de Naptes, où ses amis et lui viennent de conquérir, cette année, une majorité certaine et irréductible. »

Le Lude. - M. le marquis de Talhouët est élu maire; - MM. Joly-Hercule et Martineau sont élus adjoints. - De républicaine, la municipalité devient conservatrice.

Un journal républicain, Tours-Journal, fait des aveux navrants sur les échecs de son parti dans l'Indre-et-Loire.

« Il faut le reconnaître, dit-il, les républicains ont perdu du terrain en Indre-et. Loire, dans les élections municipales. Un bon nombre de communes étaient administrées par des conseils municipaux composés entièrement de républicains. La réaction a pénétr's dans la place et l'occupe en souve.

» En résumé, la Touraine a pâli.

» A qui faire remonter la responsabilité de ces défaillances ? A. Wilson, à Wilson

» Ce qui a le plus révolté la conscience publique, c'est la décision de la Justice. Ab l sous la République, il n'y a pas de lois pour châtier les coupables! En bien détournons-nous de la République; tel a été le langage des foules ! Mais, ce qui nous fait trembler, c'est la perspective des élec-tions législatives en Touraine.

» Si la concentration ne se fait pas dès maintenant, si les républicains continuent à se diviser, si le wilsonisme continue à s'étaler cyniquement, c'en est fait des républicains pour les élections législatives; nous serons battus et nous l'aurons mérité. Avis aux républicains! »

as all maintant the ar THE FRENCH THE PROPERTY OF LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS LES DEUX-SÈVRES

Nous lisons dans la Revue de l'Ouest

« Nous connaissons maintenant les résultats de presque toutes les communes des Deux-Sèvres.

» Les conservateurs gagnent jusqu'ici vingt-quatre communes, et avec les renseignements que nous attendons encore, ca gain s'élèvera vraisemblablement à trente.

» Nous ne perdons que cinq communes. » Nous devons avoir maintenant la majorité pour le Ségat. »

w Le dissolution de la Citembre prép

INCENDIE DANS LA FORET DE BREZE

Lundi matin, le feu s'est déclaré dans la forêt de Brézé, et a consumé près de 100 hectares de brandes et bruyères.

Ce n'est qu'avec le concours de la garnison de Fontevrault (77° de ligne) et des jeunes détenus de la colonie de Saint-Hilaire, que le seu n'a pas fait de plus grands rava-

Les pertes s'élèvent à 45,000 fr. et sont réparties entre 150 propriétaires. Très peu sont assurés.

On ignore la cause de ce sinistre.

BEAUFORT-EN-VALLEE. - Dimanche prochain 27 mai, fête patronale, dite de Jeanne

Dans la matinée, distribution de pain aux

A 2 heures, sur la place Jeanne de Laval. - Jeux divers avec plusieurs prix.

A 3 heures, sur la route de Longué. Course vélocipédique par la société du Véloce-Club d'Angers.

A & heures. - Concert donné par la musique du collège. A 9 heures. - Grand feu d'artifice tiré

par M. Vincent, d'Angers. Ruines du château éclairées en feux de

Illumination du transparent de Jeanne de

Laval à l'Hôtel de Ville. Toute la soirée, danse publiques el gratuites sur le Mail.

Les marchands étalagistes, entrepreneurs de jeux publics, trouveront aide et prolec-

ANGERS. — Le Patriote raconle en ces termes l'accident, que nous seons signale hier, arrivé à l'un des spectateurs du concocours hippique:

et monté par M. Le Bric, après avoir fait le tour de la piste et franchi quaire obitacles a fait un bond de côté en arrivant au toutnant et a franchi des quatre pieds la barrière du promenoir.

» Le public debout, composé presque exclusivement sur ce point de soldats du 131 cuirassiers, s'est vivement écarté, mais un malheureux vieillard, qui avait eu la falalt idée de s'asseoir précisément dans l'axe du champ de se champ de course, n'a pas eu le temps de se garer, et a été atteint à la tête d'un coup de

» On a placé le blessé sur une civière el sabot. The state state time all

il a été transporté à l'hôpital, où une fraclure du crâne aurait été constatée.

Ce malheureux se nomme Benoit; il est agé de soixonte quinze ans. Il a été pendant longtemps établi corroyaur rue de la

Parcheminerie. . Ce douloureux événement se produisant a la fia de la course, qui clôturait trois journées d'un concours qu'aucun accident n'élail venu troubler, a vivement ému le pu-

Mori subite d'un cuirassier .- Londi matin, le nommé Mounier, soldat au 12º cuirassiers, A Angers, est mort presque subitement à l'infirmerie de la caserne.

Samedi matin, ce soldat était allé au champ de manœuvres. En rentrant à la caserne, il but coup sur coup deux verres d'eau très troide.

Bientôl après, il eut un frieson de sièvre, mais n'y attribua aucune importance.

Le mal empira tellement que, dans la nuit de dimanche à lundi, il fallut le transporter à l'insirmerie où il expira.

Mounier faisait partie de la classe 1883. Il n'avait donc plus que quelques mois à passer au corps.

Deux sociétés musicales d'Angers, la Sainte-Cécile et Angers Fanfare, viennent de remporter au concours de Niort une série de succès dont elles ont droit d'être fières. La Sainte-Cécile a eu quatre premiers

prix et 500 francs. Angers-Fanfare a remporté trois prix ascendants et un prix d'honneur.

Mr Freppel se multiplie avec un zèle tout spostolique et une activité merveilleuse. Ainsi, nous lisons dans la Semaine religieuse

Dimanche, jour de la Pentecôte, 20 mei, Mr l'Evêque a prononcé à Clermont-Ferrand un second panégyrique d'Urbain II. C'est dans cette ville, comme on le sait, que le célèbre Pape prêcha, en 1095, la première croisade.

» Dimanche également, M. Lockroy arrivait à Clermont-Ferrand. Or, comme Mer Freppel arrivait en gare, une société chorale a pris son train pour celui de M. Lockroy et a accueilli le prélat angevin par le chant de la Marseillaise. Mer Freppel a souri el gagné la voiture qui l'attendait.

Le 6 juin, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Sa Grandeur prêchera le panégyrique du B. Grignon de Montfort, et le 24 juin, dans la calhédrale de Reims, le panégyrique du B. Jean de la Salle, fondateur de l'Institut des Prères des Ecoles Chrétiennes. »

Tours. — Les obsèques de Vignal. — Une foule nombreuse et recueillie a assisté dimanche, à midi, aux obsèques du malheureux Vignal, le jeune canotier dont nous avons raconté la triste fin le 6 mai dernier.

Parmi ceux qui suivaient le char funèbre, on a remarqué un grand nombre de membres du Rowing-Club, de la Société nautique, de l'Union des Sports.

La cécémonie religieuse a été célébrée dans la chapelle de l'Hospice général où le corps de Vignal avait été transporté samedi matin après qu'on l'avait retiré de l'eau.

Au cimetière, un discours a été prononcé par le président du Rowing-Club qui a exprimé les regrets que causait à l'assistance une fin si triste.

THEATRE BENEVENT. - La Closerie des Genêts, le vieux drame de Frédéric Soulié, n'a jamais cessé d'exercer une attraction puissante sur le public, et dimanche la loge élait trop petite pour contenir la foule.

M. Porondel a joué le rôle de Kérouan avec une conviction émouvante; il a eu des fureurs superbes et ses accents sympathiques ont arraché des larmes. M. Cassogne, dans le rôle de Montéclain, a été distingué avec d'excellentes manières. M. Marius a rendu avec talent la brusquerie militaire du vieux général d'Estève. M. Auguste Bénévent a donné une physionomie originale au chasseur d'Afrique Aly et M. Bourquin est un Pornic amusant.

Le rôle de Louise a été interprété par Mile Constance avec une vérilé poignante et une simplicité douloureuse. Mime Porondel a mis du charme et du pathétique dens le rôle de Lucile, et Mme Antonia Renée a été remarquée dans celui de Léona de Beauval. Le reste de la troupe a été satisfaisant. Les applaudissements n'ont pas manqué aux premiers rôles.

Jeudi, le vaudeville, Trois femmes pour un mari, annonce une soirée où la gaieté aura la meilleure place, et, dimanche, ce sera la clôture. Les habitués ne manqueront pas ces dernières représentations.

NANTES. - Le larcin purgatif. - On lit dans le Petit Phare:

« Si les petits maraudeurs du quai de la Fosse pouvaient être corrigés de leurs habitudes de larcin par l'incident d'hier soir, nul absolument ne le regretterait, pas même la victime de ces vols.

» Une vingtaine d'enfants avaient fait des trous dans des sacs débarqués sur le quai du navire la Sophie, de la compagnie Flornoy, et s'étaient donné le plaisir de manger les graines appétissantes qui en étaient sorties. Hélas! toute médaille a son revers. Les voilà bientôt pris de vomissements significatifs dont il leur fallut bien avouer la

» On courut chez M. Jourdanne, pharmacien, qui rassura bientôt les parents sur les conséquences de cette ingestion : cette graine n'était autre que celle du médicinier, ou Jatropha curcas, vulgairement connue sous le nom de noisette purgative d'Espa-

» M. de Larabrie, docleur-médecin, a donné ses soins aux jeunes malades, qui en seront quittes pour une bonne purgation... à l'œil. Ce n'est généralement pas là qu'elles font de l'effet. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 mai. Après deux jours de chômage on se maintient aux environs des cours de samedi : 3 0/0, 82.72;

4 1/2 0/0, 105.70. L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,423. Les obligations foncières et communales couser-vent un bon courant de demandes. Ces titres joignent à un intérêt rémunérateur les chances de six tirages annuels.

La Société Générale se maintient fermement à

Les Dérôts et Comptes courants s'échangent à

La Banque d'Escompte fait 470. La Société des Immeubles est demandée à 386.75. C'est là un cours d'attente qui ne peut tarder à être dépassé. Les détenteurs d'obligations de la Banque Hypothécaire auraient tout avantage à faire un arbitrage, ils réaliseraient certainement de cette façon un bénéfice représenté par la plus-value actuelle des premiers titres. L'action de Panama s'inscrit à 332. Les nouvelles

venues des chantiers sont excellentes, les travaux sont poussés avec une grande activité et les baissiers semblent définitivement renoncer à la lutte.

L'action Métaux se relève à 785. M. Hue, administrateur provisoire de l'Assurance Financière, adresse aux porteurs de polices et de bons une lettre datée du 14 mai par laquelle il leur présente une circulaire de la Banque d'Escompte au sujet de la constitution de la société nouvelle qui doit reprendre la suite des opérations de l'Assurance Financière. Les porteurs de bons et de polices ont jusqu'au 15 juin pour user du droit qui leur est réservé d'entrer dans la nouvelle société.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Transatlantique aura lieu le 31 cou-

On signale de bons achats sur le Patrimoine. Vie à 75 et 80 fr. Les bilans de cette Compagnie éta-blissent que l'action a traversé la période difficile du début et que les capitalistes arrivent à point pour profiter des bas cours actuels. Le Comptoir d'Escompte cote 1,035.

Nos chemins de fer sont fermes.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris. Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 19 mai:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le puisatier de Blancheface; Ioauguration d'un asile rue Labat; Théâtre illustré: Odéon: La Marchande de sourires; Opéra-Comi-que: Le Roi d'Is; M. Bertinot; M. Castagnary; Le général Boulanger dans le Nord. — Chronique des beaux arts, par Olivier Merson. — Mademoiselle Midas, nouvelle, par Ch. Legrand. — Variété, par Charles Le Goific. — Théâtres, par André Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Mon de financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Le puits du génie à Blancheface: Les sapeurs à trente-trois mètres au-dessous du sol. - Les abords du puits où a été enseveli Detilleux. — Inauguration du dispensaire de la rue Labat. — Le théâtre illustré : Odéon : La Marchande de sourires. Opéra Comique: Roi d'Is. — M^{mo} Judith Gauthier. — M. Castagnary. — M. Bertinot. — Le général Boulanger se rendant à l'hôtel de Flandre. - Le général Boulanger porté à sa voiture à sa sortie de l'hôtel de Flandre. à sa voiture à sa sortie de l'hotel de l'andre. —
La salle de l'Alcazar pendant le banquet offert au
général Bouianger. — Les abords de la gare à
l'arrivée du général. — Le général protestant contre les mesures d'ordre qui le séparent de la foule.
— Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la
famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Siz mois, 13 fr.; Trois mois, 7 fr.; -- Un numéro, 50 centimes.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique. Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 23 mai, 12 h. 55 soir. Tous les députés antiboulangistes sont convoqués à une réunion ce soir. Cette

réunion est organisée par MM. Clémenceau, Joffrin et Ranc; on y signera un manifeste indiquant sur quels points devra porter la revision. L'alliance des Droites sera repous-

L'Empereur du Brésil a reçu les derniers sacrements.

Totor aperçoit un nègre du plus bel ébène : - Oh! quelle chance si je pouvais être comme

- Pourquoi cela ? dit la maman, quelle idée! - Tiens! réplique Totor, d'un ton capable, on ne me débarbouillerait pas !

Il s'agit d'un candidat qui, non rééla, dit à un

- Vous êtes un ingrat, vous n'avez pas voté pour moi et je vous ai obtenu un réseau de cha-

La belle affaire! je suis obligé de payer pour aller dessus.

Théatre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE Avec le concours d'Artistes de Paris Sous la direction de M. GOUJON.

VENDREDI 25 Mai 1888, Le plus grand succès actuel de la Renaissance

COCARD ET BICOQUET

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. H. Raymond et M. Boucheron.

On commencera par:

rue de la Comédie.

LES PETITS-NEVEUX DE MON ONCLE Comédie co 1 acte, du Gymnase, de M. Raymond. S'adresser, pour la location, chez M. Courant,

ÉPICERIE CENTRALE

Nous apprenous que M. Andrieux, successeur de M. Douesnel, Epicerie Centrale, a obteno de la maison Félix Potin, de Paris, la vente de tous ses produits qui seront vendus aux mêmes prix qu'au boulevard Sébastopol, Paris.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez: Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogeria, Bijouteria, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

é

LA SAINT-ETIENNE

BRAVE HOMME NOUVELLE

La veille du 26 décembre 18..., par un de ces beanx temps secs, dont l'hiver nous gratifie quelquefois, je fis seller mon cheval, et bien enveloppé dans une houppelande fourrée, je partis, faisant trotter ma monture, qui frappait joyeusement la

terre dure et résonnante de son pas cadencé. Le soleil se faisait voir un peu, bien peu, sans doute, à travers la brume grise des nuages, mais

assez cepeadant pour me rendre gai et content. J'arrivai ainsi, sans aventure, au château de mon ami de Rochechouare, qui me reçut à bras ouverls, tout réjoui de ma visite insttendue.

Nous dînâmes ensemble; et, après avoir passé quelques heures à causer, je lui fis mes adieux. Puis, ayant de nouveau enfourché mon pur sang, je ma remis en route pour rentrer.

Il était alors quatre heures du soir.

Je n'avais plus que quelques centaines de mètres à parcourir, lorsque j'aperçus, assis ser une

borne, un homme d'une cinquantaine d'années, qui pleurait à chaudes larmes.

Je n'ai jamais pu voir pleurer un homme sans me sentir remué jusqu'au fond du cœur et sans pouvoir me dispenser de prendre part à sa peine.

Chose étrange, direz-vous. Bien naturelle, je vous assure. En effet, si.... Mais n'anticipons pas; je me lancerais, sans doute, dans une dissertation philosophique, et, si vous le permettez, ce sera pour une autre fois.

Je m'approchai donc de lui, et, après l'avoir considéré pendant quelques instants, j'essayai d'engager la conversation.

- Eh! qu'avez-vous, mon pauvre ami? - Oh! rien, monsieur, rien: mais, c'est plus

fort que moi, il faut que je pleure... Et il éclata en sanglots.

Attendri moi-même, je descendis machinalement de cheval, et lui ayant tendu la main :

- Relevez-vous, que diable! Ce n'est pas à votre age que l'on doit se laisser abattre !... Ou plutôt, non; tenez, restez assis, et dites-moi vos peines, je pourrai peut-être vous consoler....

- Oh! monsieur, vous êtes bien bon; mais je n'ai aucun chagrin; aucun malheur ne m'a frappé, et, vous ne le croiriez pas, vous allez me prendre pour un fou, eh bien ! je pleure de joie!

- Tent mieux, mon brave, tant mieux! S'il en est ainsi, contez-moi votre aventure, et nous par-

tagerons le bonheur tous les deux...

Et. avant passé les rênes de mon cheval autour de mon bras, je m'assis près de lui.

Il fit quelques façons; mais, se décidant enfin, îl me raconta ce qui suit, et que je vais vous répéter avec la plus grande exactitude, en me servant, autant que possible, de ses propres expres-

III

« - Il faut d'abord vous dire, Monsieur, que je suis, depuis trente ans, ouvrier dans une des manufactures les plus importantes de la région.

» Mon patron, M. Etienne Niquerol, un homme que j'ai connu tout gosse, quand j'étais au service de son père, s'est marié, il y a huit ans, avec une des demoiselles Montégu, dont vous voyez le château devent vous...

» Deux ans après, hélas! la mort venait lui enlever, l'un après l'autre, sa jeune femme, et son enfant, un bébé de quinze jours qu'il aimait déjà comme ses yeur!

» Ah! le pauvre homme ! A-t-il pleuré depuis ce temps ! Si vous saviez ce qu'il est devenu d'un jour à l'autre! Si vous l'aviez vu, lui, qui était auparavant si gai, si bon, errer alors, toujours seul, triste, les yeux rouges, et n'osant pas nous regarder !.... Le chagrin, voyez-vous..., cela tue! Les nouveaux ouvriers lui faisaient au dehors une réputation exécrable, le présentant sous un jour

de méchanceté et d'égoisme, lui, si doux et si généreux. Et, quand nous leur en faisions l'observation, nous, les vieux compagnons, ils nous répondaient, en nous le montrant du doigt : « Garde-le » donc pour toi, ton patrou, avec son air de chien » hargneux! »

» C'est pourtant un brave homme! LÉO DOURAT. (A suivre.)

Guérinon radicale par le BANDAGE ÉLECTRO-MÉDICAL MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, nº 46, rue de l'Arbre-Sec. M. MARIE jeune fera lui-même l'application de ses appareils, à Saumur Dimanche 27 mai, hôtel de Lendres, de 10 h. du matin à 6 h.; à Tours. les 28 et 29, hôtel Richelieu.

Désirant souleger tout le monde, riches et pauvres, M. MARIE fera des concessions aux ouvriers. Jusqu'à ce jour, les bandages n'ont été que de simples appareils pour contenir les hernies, MM.
MARIL frères, médecias herniaires à Paris, ont
résolu le problème de guérir radicalement les personnes atteintes de cette maladie au moyen du bandage électro-médical, qui, par son action élec-trique, resserre et cicatrise l'ouverture herniaire et assure la guérison radicale en peu de tsmps. Ce résultat a lieu sans faire éprouver la moindre souffrance et n'empêche pas de vaquer à ses travaux

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur,

Le DIMANCHE 17 Juin 1888, à une heure précise de relevée.

En totalité ou par lots à former au gré des acquéreurs.

A SAUMUR. Située aux Huraudières,

D-rière l'Ecole de caval-rie, Appartenant à. M. LACROIX-TAUGOURDEAU, jardinier, qui l'exploite actuellement.

Cett proprieté, située sur le chemin de Breil ou chemin Charnier, est d'une contenance totale de u-ux hect-res quatre vingt-quatre ares vingtsept centiares et con prend :

1º Un corps de bâtim uts se composant de maison, hangar, caves et autres dépendances; 2º Une plute maison is lée; 3º Une portion de terrain en culture plantée de ras gées de vienes contenant cinquante buit ares quatre-vingts centiares; 4º Un jardin fruitier et potager contenant un bectare vingt-cinq ares dix centiares; 5° Une pièce d'eau d'une superfice de cinquante-sent ares quinze centiares; 6º Bofin un pré saulaie de quarante-trois ares vingt-deux cen-

Elle est d'un seul tenant et joint à l'ouest le chemin du Breil ou chemin Charoier, au midi la levée d'encrinte, av nord l'usine Avenier et M. Guérin, à l'est M. Chambourdon ou le tir aux

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, à M. LACROIX-TAUGOURDBAU;
Rt. pour tous renseign ments: 1° à

Me Gagnage, notaire, dépositaire du cahier des charges; 2° et à M. Ta-VRAU-NICOLAS, expert au Pont-Fou-

FOURRAGE VERT

A partir du 15 Mai, M. BRUNET, marchand de fourrages, 23, rue de la Petite-Bilange, aura du fourrage vert, qu'il pourra faire rendre à domicile. Etude de M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

AFFERMAGE DE BIENS

COMMUNAUX

Le DIMANCHE 10 juin 1888, à midi, en l'une des salles de la Mairie des Rosiers, il sera procédé par le ministère de MeBEAUMONT, utaire aux Rosiers, à l'aff ruement de divers biens, situés commune des Rosiers, dont la désignation suit: Article premier.

Trente hectares de terre labou-rable, situés aux Champulons, joi-gnant le ch min de la Bloirie à la Planch · Princay, la piè e de terre de la Planche-Princay, le surplus du commun, la route de Beaufort et divers propriétaires.

Article deuxième.

Dix hectares de terre, situés aux li-ux dits la Planche-Princay, la Mai-son-Neuve et le Pent-Bois.

Article troisième.

Dix hectares de terre, situés aux lleties.

Article quatrième. Un hectare de terre, aux Champil-

Article cinquième.

Un hectare de terre, situé au même

Article sixième.

Un heclare de terre, situé aussi au même lieu.

Article septième. Et soixante-six ares de terre, situés

aux Hettes. S'adresser, pour tous renseigne-

ments: Soit au Secrétariat de la Mairie, soit audit Me BEAUMONT, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

8 Wagons à bascule;

300 mètres de rail Decauville, voie de 40 centimètres.

S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire Saint-Florent.

Elude de M. BRAC, notaire à Saumor.

MAN THE SECOND SECOND

PAR ADJUDICATION

Le MARDI 29 mai 1888, à une heure, A Saumur, étude de M. BRAC.

DEUX MAISONS contigues, rue d'Orléans, 8 et 10, louers 2,000 fr. à MM. Favereau et Souchard.

MAISON, à Saumur, rue de la Visi-

tation, nº 55, louée 100 fr. à M. Beaumier.

L'emplacement d'un moulin, avec onze ares de terrain, au canton des Moulins.

Onze ares de pré et quétiers, au Petit Puy.

Le tout dépendant de la succession de M. ABBL BIANQUIN.

S'adresser à Mo BRAC, notaire à

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le VENDREDI 25 Mai 1888, à une beure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Comédie, nº 23, ancienne maison Picherit et Voisin,

Il sera vendu:

Armoires, bois de lits, buffets, commodes, armoires à glace, lis en fer, tables de toilette et autres, bureaux, commodes-toilette, canapés, chaises longues, fauteuils Voltaire et de bureau, chaises garnies, grandes glaces, pendules, flambeaux, candélabres, rideaux, portières, tapis;

Objets de literie, sommiers, édre-dons, couvertures, draps, nappes, servielles, vaisselle et quantité d'autres

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. HACAULT, notsire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE Après décès.

Le DIMANCHE 27 Mai 1888, à une heure du soir, dans une maison située à Pasreux, commune de Méron, appartenant à M. Cotillau, proprié-

Par le ministère de Me Hacault, notaire à Montreuil-Bellay, cédé à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succ saion bénefi-ciaire de Mae veuve Jacques Cotil-LEAU, décédée à Paureux, le 13 mai 1887, à la requête de: 1° M. Eugène COTILLBAU, propriétaire; 2º et M. Armand MILTBAU, marechal-ferrant, demeurant à Montreuil-Bellay, son fils et son petit-fils, ses héritiers sous bénéfice d'inventaire.

On vendra notamment:

Batterie de cuisine, tables, chaises, armoire, deux lits garnis, linge de ménage, garde-robe de Mª COTILLEAU et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de Mº LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE Le Mercredi 30 Mai 1888, à une heure,

En l'étude et par le ministère de Mo LE BARON,

UNE BELLE PROPRIETE

De rapport et d'agrément Située à Panvigne, Commune de Villebernier.

Comprenant: Une GRANDE MAISON D'HABITATION, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une FERME, le tout contenant sept hectares cinquante ares.

On pourra traiter avant l'adjudica-

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. S'adresser à M. LE BARON, notaire. Etude de Me GAUTIER, solies à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance ! novembre prochain

UNE FERME, située à ba lieu, commune de Saumur, conte on hectare soixante ares, clos

urs; Et soixante-six ares da pré, dans Prairie-de-Beaulieu; Exploités actuellement par

Sadresser, pour traiter, and

A CEDER

IMMÉDIATEMENT Pour cause de décès,

Très bonne maison de Clouer Quincaillerie et Articles ménage.

MAGASIN BIEN SITUE ET TRES ACHALANDE.

S'adresser à Mas veuse Visse, propriétaire de ladite maison, 28, 18 Saint-Nicolas, Saumur.

A VENDRE La plus grande CAVE de Sans

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des via ou comme glacière, S'adresser au bureau du jour

La Maison MEXME PRESES de mande des ouvrières.

QUINCAILLERIE

5, rue d'Orléans SA UMIUR

Fournitures diverses pour le de coupage des Bois et Métaur, Michines au pied et à la maio, Scie Dessins, Tours et Accessoires.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 92 MAI.

alours an comptant Cioture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.	Valeurs au comptant Cloture précte Cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernie
% amortissable	Est	OBLIGATIONS.	Gaz parisien
°/. (nouveau)	Midi	Villede Parls, oblig. 1855-1860 532 75 532 — 1865, 4 % 523 50 522 50 >	Est
bligations du Trésor 512 50 515 —	Orléans	- 1869, 3 °/ 109 75 410 - » - 1871, 8 °/ 399 - 399 75 »	D Orléans
ociété Générale	Compaguie parisienne du Gaz. 1312 50 1315 - > > Canal de Suez	- 1875, 4 °/ 515 - 516 - B	Paris-Lyon-Méditerranée 400 25 400 Paris-Bourbonnais 397 50 397
edit Lyonnais	C. gén. Transatlantique 540 — 537 50 s P Russe 5 0/0 1870 98 05 — —	Bons de liquid. Ville de Paris. 520 — 520 — 6 Obligations communales 1879. 480 — 8	Canal de Suez
edit mobilier , 312 50 318 75 5 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	terito increaso de l'Altra de mandre de la locación de la lace	Obligat. foncières 1879 3 % 480 60 482 — B Obligat. foncières 1 83 8 % 387 — 388 — B	The state of the second state of the state o

CHEMINS DE FER - CARES DE SAUMUR

to selde it a small a controlly arranged	GNE DE L'ÉTA	T						
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS	iSAUMUR — MONTREUIL — DOUE	SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn matin matin matin soir soir soir	matin soir soir soir	STATIONS Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. matin soir soir soir soir						
VarrChace » 7 09 8 48 10 52 » 4 32 8 4 Brézé sCyr , 7 17 9 02 11 4 40 8 5	0 Saumur(ètat) 8 31 4 18 8 30 33 Nantilly 8 37 4 26 43 9 Montreuil (a) 9 19 4 55 9 08 9 20	Saumur(orl.) 7 57 11 54 1 35 3 05 5 42 11 7 Vivy 8 10 12 09 5 3 17 5 54 5 8 19 12 18 5 3 26 6 03 5 8 19 12 18 5 3 26 6 03 5 8 19 12 13 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1						
- (dép.) 2 34 7 33 » 11 24 2 08 4 59 9 1	8 Doue 9 57 5 27 6 21 9 51	Châtd-Loir 10 07 2 14 2 56 5 09 7 45 12 31						
STATIONS Omn. Mixte Expr. Mixte Omn. Omn. Exp		STATIONS Omn. Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin soir soir matin matin						
Loudun	4 Baugé-l-Ver 6 30 9 07 12 16 1 44 8 21 16 Vaudelnay 6 37 9 16 12 34 1 51 8 31 9 Montreuil (a) 6 46 9 26 12 48 2 01 8 41 2 (dép.) 6 57 9 35 1 2 2 23 10 32	Châtd-Loir 10 24 12 09 1 52 6 34 12 32 4 49 Noyant Méon						
Brézé-sCyr 7 18 9 55 » 2 38 5 17 9 41 VarrChacé 7 27 10 07 » 2 46 5 24 9 48 Nantillyhaite 7 34 10 14 » 2 51 5 29 9 56 Saumur(état) 7 45 10 22 » 3 02 5 40 10 03 Saumur(ori.) 7 47 » 1 29 3 01 5 38 » 16 8	Nantilly	Saumur(orl.) 12 22 1 33 4 10 8 30 1 57 6 42						
SAUMUR — BOURGUEIL SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON								

	ma				soir				_	soir		IDN 142	STAT
t-Boulet	8	56	3	10	6 48	Bourgueil Port-Boulet . Saumur	 8 30	12	30	5 .05	941 07	gai, is	Saumur. Port-Bou Chinon,
		¥						SHE!					
										ME STATISTICS	THE MANAGEMENT		MALLON TO THE OWNER, TO

of Lah	S	UMUI	Hara P	ORT-	BOULET - CHI	NON	ina j	Brang
STAT	IONS	Mixte matin	Mixte matin		STATIONS	Mixte		
Saumur. Port-Bou	let	7 46 8 40	9 26 12 20	4 81 6 50	Chinon,	7 43 8 10	4 38	8 58 9 22

				10	Omn.	10mn.
THE RESERVE	Direc	Omn.	Expr.	Omn.	mixte	
STATIONS	mixte	mixte		MINE	IIII	soir
alexon.	matin	matin	matin	matin	soir	
Angere	9 19		-	-	2 57	5 8
Angers	التكاليب الأ		The same of	12 08	9 42	6 13
La Ménitré	. 2 52		Market Street, or other Designation of the last of the	12 17	3 59	6 42
Les Rosiers	17 3 7	7 19	9 18	10 01	8 59	6 29
St-Clément		7 36	Dr. Bearing	19 31	4 07	6 36
St-Martin		7 33	1 1	13 31	1 20	6 49
Saumur (a)	. 3 22	7 46		12 48	4 31	6 53
(dep.).	3 27	7 52	9 87	12 48	4 45	7 05
Varennes	A STATE OF	8 05	9 48	1 01	5 01	7 20
Port-Boulet	3 52			1 15		7 59
Langeais	4 26	-		1 53	5 46	e 19
Tours	5 05	9 42		2 36	B 35	soir
	matin	matin	matin	soir	soir	301
	Imarin	шанш	шисть	AN	CERS	
Son or un aL	OURS -	- SAU	MUR	AN AN	-	Omo.
Terror of Street	Expr.	Omn.	Omp.	Omn.	Expr.	mixte
STATIONS	Tryby .				F-2	soft
SIAIIUMB	matin	metin	matin	matin	soir	- 01
		_			2 05	5 21
Tours	. 1 23	5 1	7 15	100000	9 49	B 119
Langeais	. 2 13	5 43		Sales (EFF)	8 09	6 40
Port-Boulet	. 2 88	6 20	8 39		1000	6 54
Varennes.	A MARKET	6 32		12 57	2 44	7 00
Saumur (a)	9 57	6 45	9 04	1 08	3 29	7 1
— (dép.).	3 03	10000000	9 12	1 13		7 2
St-Martin	1 3	7 06		1 95	V85	7 39
St-Clément.		7 13	2011/03/04/07	1 31	200	7 3
THE RESERVE TO SELECT THE PARTY OF THE PARTY	1 150 14	7 21	MIN. (SEC.)	1 38	3 40	7 1
Les Rosiers	9 99			1 48	3 23	8 3

LIGNE D'ORLÉANS

A 134	tion S	hatin I	natin i	LA FLECH	E sinimatia
in a	matin 7 05 7 24 7 45 8 08 8 33	enia.l	soir 7 20 7 33 7 48 8 01 8 18	La Flèche Clefs Baugé Jumelles Longué Viry	7 13 10 90 7 33 10 16 7 53 11 15 8 99 11 37 8 94 11 57 8 38 13 17
che .	9 01	12:90" READ	The second second	Saumur "	0